Direction Régionale et Interdépartementale

de l'Equipement et de l'Aménagement

ILE DE FRANCE

Ministère chargé des Transports

Licence (2015/11/ 0004236

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (TRANSVIF

2 RUE DE KIRYAT YAM

94000 CRETEIL

n° SIREN

811924406

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE EN ILE-DE-FRANCE LE TITRE RESTE VALABLE

La présente licence est valable du

23/07/2015

au

22/07/2020

Délivrée à

PARIS (FRANCE)

23/07/2015

Pour le préfet de la région Île- de- France,

Préfet de Paris et par délégation,

Le chef de bureau

René ALBERTI

⁽¹⁾ Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

⁽²⁾ Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.